

Procès verbal du Conseil d'Ecole du Jeudi 20 juin 2019

Présents :

Enseignants : Mmes BARSACQ, BEAUMANOIR, CHABALLIER, GOUJON, LEGRAND-CHAMART (directrice), HELLO, MONJAL, NYAMBI et POUBANNE ; MM CHARRIER, CHAMART, FOURNIE et LOUIS.

Parents : Mmes HEMOND, RZEPECKI, PICQUIER, DOS SANTOS. MM, OSQUIGUIL et BARDIN.

Mairie : M. BOUVIER, Maire adjoint aux affaires scolaires

Excusés: M. SEWERYN, Inspecteur de l'Education Nationale ;; Mmes LHERIAU CLARTE, DEBEILLEX ; MM DA SILVA, BORDET et GARZENNE, parents d'élèves.

Secrétaires de séance : Mme HELLO, M BARDIN

1. Rentrée 2019

► La première phase du mouvement a eu lieu le 13 juin. Nous regrettons le départ de Mme Chaballier, qui prendra un poste sur Saint Pierre des Corps, de Mme Hello qui sera à La Riche, de Mme David qui enseignera à Athée sur Cher, de Monsieur Charrier qui sera à Joué les Tours. Mme Goujon reste à l'école Balzac sur le poste de ZIL rattaché à l'école, occupé jusqu'ici par M Rodride, qui lui-même nous quitte pour prendre une classe à La Croix en Touraine. Mme Barsacq laisse son poste provisoirement, elle se dirige vers d'autres fonctions. Nous saluons le retour de mme Saulnier sur L'ULIS, de Mme Baptiste sur le complément de direction, et l'arrivée de Monsieur Finet sur un poste d'adjoint. Deux postes restent à pourvoir puisqu'ils n'apparaissent pas au premier mouvement : ils seront pourvus au second mouvement, le 4 juillet.

► Actuellement 244 élèves sont inscrits à l'élémentaire pour la rentrée prochaine : c'est plus que la remontée d'effectifs envoyée au DASEN en novembre dernier qui tablait sur 238 élèves. Sur l'élémentaire, nous dénombrons 8 départs (dont 2 vers le privé) et 16 nouveaux inscrits (dont 2 du privé). D'après ces chiffres, il semble qu'il n'y ait pas de « fuite vers le privé » comme on peut l'entendre parfois.

► En terme d'organisation, les classes seront ainsi constituées (à moins d'inscriptions supplémentaires sur les CE1/ CE2 nous obligeant à reconsidérer cette répartition):

2 CP à 23 + 23 : Mmes Beaumanoir et Monjal

1 CE1 à 28 : *nouveau collègue*

1 CE1/ CE2 à 12+14 : *nouveau collègue*

1 CE2 à 29 : Mmes Legrand/ Baptiste

2 CM1 à 26 : Mmes Nyambi/ *nouveau collègue* – M Finet

2 CM2 à 26 : Mme Poubanne et M Chamart

2. Bilan des intervenants et des services civiques

► Intervention tennis : les CM1 ont bénéficié d'un petit cycle tennis, qui s'est terminé par une journée de rencontres sur cette thématique.

► Intervention hand – ball : les classes de CM ont toutes suivi un cycle de hand-ball sur la durée d'une période. Un tournoi est prévu le mardi 26 juin sur le stade de Bléré.

► Intervention musicale : Mme Lina Noui nous a informé qu'elle n'était pas en mesure d'assurer toutes les séances prévues : les élèves de cycle 2 n'ont pas terminé la musique. Nous avons dû dresser un bilan de cette

année chaotique. Un courrier sera adressé au directeur de l'école de musique. (*lecture du courrier aux membres du conseil*)

Certains enseignants sont désireux de poursuivre la musique grâce à un intervenant, mais d'autres se désengagent de ce fonctionnement, au profit d'un autre projet musical, soit qu'ils conduiront eux-mêmes, soit qu'ils mèneront avec un intervenant de leur choix sur un thème particulier. Madame Legrand demande à Monsieur Bouvier si l'argent qui ne rémunère plus l'intervenant peut-être redistribuer sur des projets courts, pour rémunérer d'autres intervenants. Monsieur Bouvier étudiera la demande.

► Les deux personnes recrutées en décembre dernier sur des missions de services civique et affectés sur notre école en janvier ont donné pleinement satisfaction. Emeryck Larcher a mis ses compétences en informatique au service des élèves : il a fait de la programmation avec certaines classes, et établi un guide d'utilisation à destination des enseignants.

Quant à Gaëlle Laurence, elle a géré des petits groupes en BCD sur les temps de classe, et proposé régulièrement des temps calmes en BCD sur les temps de récréation.

Leur contrat s'achève en juin. Il est probable qu'aucun service civique ne soit reconduit avant janvier prochain. Avec la mise en place du service national universel, il est possible que les services civiques ne soient pas reconduits du tout.

3. Prise en charge de la violence à l'école

► Cette année nous avons travaillé conjointement avec le périscolaire pour que les règles soient les mêmes sur tous les temps de la vie de l'enfant dans l'enceinte de l'école, que ce soit sur le temps scolaire, ou sur le temps périscolaire. Ce point figure d'ailleurs dans notre prochain projet d'école, nous avons à améliorer cette collaboration qui commence à porter ses fruits.

► Pour lutter contre la violence, nous avons mis en place en janvier dernier les « passeports », dont nous sommes en mesure de donner un premier bilan chiffré. Pour rappel, un passeport est donné à l'élève à chaque fois qu'il use de violence, et doit être signé par les parents. C'est l'assurance que les parents sont immédiatement informés de la violence dont leur enfant fait preuve, le passeport fait lien entre famille et école.

Année 2018/2019	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élèves	% élèves
Nombre d'élèves dans l'école	42	47	56	54	57	256	100%
Nombre d'élève ayant eu un passeport (de début janvier au 20 juin)	16	17	14	13	7	67	26.17%
Nombre d'élèves ayant récidivé	8	12	10	7	4	41	61.19% des 26.17% soit 17.96% du total
Nombre d'élèves usant de violence régulièrement	2	3	2	3		10	3.9%
Nombre de parents rencontrés pour trouver des solutions						10	
Nombre de victimes de harcèlement						4*	1,56%

*3 plaintes de parents/1 situation identifiée par les adultes de l'école : une réponse a été apportée pour chaque situation.

* effectifs Ulis inclus dans les classes ordinaires

Ce tableau sera un élément de comparaison pour les années suivantes : nous serons en mesure de dire si la violence diminue ou non...

► Mme Picquier revient sur les situations de harcèlement et évoque une 5^{ème} situation qui n'a pas trouvée ici de solution : les parents ont choisi d'inscrire leur enfant dans une autre école, et cela semble très bien se passer maintenant pour elle. Mme Hémond répond que ce n'est pas forcément l'école qui est en cause, mais que la nouvelle école est forcément plus attentive puisque l'inscription se fait sur ce motif particulier. M. Chamart précise que c'est parfois très bien pour un enfant de changer d'école : lui-même a accueilli dans sa classe un élève annoncé comme violent dans son école précédente, qui se comporte très bien ici. Mme Legrand ajoute qu'il faut que l'école ait

connaissance des faits pour agir, et du temps. Le départ pour une autre école peut être une solution, mais cela peut aussi ne pas régler les problèmes.

4. Bilan des réunions de délégués

► Les réunions de délégués ont été remises en place l'an dernier : les enfants ont oeuvré à trouver des solutions contre la violence ordinaire précédemment évoquée: ils ont par exemple été force de proposition pour demander l'installation d'un sac de frappe (pour éviter qu'on ne tape quelqu'un si on est en colère), la diffusion d'affichettes pour inviter les élèves à se faire des messages clairs ou utiliser le « bouclier anti-insulte », l'installation de bancs de l'amitié...

Ces réunions des délégués ont lieu une fois par mois, normalement le dernier vendredi de chaque mois. Il y a une thématique. Les délégués ont travaillé sur l'amélioration des temps collectifs, des jeux de cour, du temps de restauration... ils ont fait des demandes. Par exemple ils ont demandé que le plastique utilisé au self soit remplacé par des ramequins : c'est fait ; Que les serviettes en papier soient remplacées par des serviettes en tissu (ce sera expérimenté en maternelle à la prochaine rentrée et si cela fonctionne, poursuivi en élémentaire ensuite). Ils ont demandé à avoir du sel/du poivre/de la moutarde à disposition, des sèche-mains électriques pour remplacer le papier dans les toilettes ou au self... c'est encore à l'étude à la mairie. Pour la cour de l'école, ils ont demandé une structure : cela a été voté par la mairie (nous l'avons déjà annoncé lors du 2^{ème} conseil) ; depuis des devis ont été faits, et les travaux seront probablement engagés cet été pour la prochaine rentrée.

Les enfants sont force de propositions, ils sont écoutés, ils nous invitent à nous questionner sur certains fonctionnements, comme le zonage de la cour, qui sera repensé pour la prochaine rentrée.

5. Sorties et projets des classes

► Les classes découvertes ont eu lieu comme prévu. Mme Hello évoque les activités menées dans le cadre du projet « voyage dans le temps » des CE2 : poterie/gravure sur pierre/ vitrail/peinture sur bois/enluminure/chants et danses anciennes/visite du musée de la préhistoire, et de la forteresse de Loches. Même si on peut déplorer un problème de transport, tout s'est très bien passé, c'est une très belle expérience à partager avec les élèves. Une exposition aura lieu le jour de la fête de l'école.

► Mme Poubanne évoque les activités sportives de la classe de CM2 à Lathus : escalade/ accrobranche/ VTT/course d'orientation/soirée jeux... Tout s'est très bien passé aussi, les enseignants étaient très satisfaits du comportement des élèves lors de ce séjour. Ils remercient les parents accompagnateurs, ainsi que l'APE et la mairie qui ont largement contribué à financer ces deux projets. Là encore, les photos du séjour seront exposées à la fête de l'école, et un petit film diffusé.

► Les CE1 de Mme Chaballier ont mené un projet de correspondance avec une classe de Truyes durant l'année. Le 13 juin, la classe s'est rendue à Truyes pour une rencontre : au programme, grande chasse au trésor, très appréciée...

► Les CP/ CE1 de Mme Beaumanoir ont participé à des ateliers culinaires aux 1001 saveurs, chez Aïcha, durant 2 jours. Le fil conducteur des « pays du monde » était repris ici, les plats élaborés étant d'origines différentes et variées. Les parents ont été invités à un repas dégustation, Tout était très réussi, l'idée à renouveler si possible.

► La classe de CM1 de Mme Goujon s'est rendue au musée des Beaux Arts de Tours à plusieurs reprises, dans le cadre de « la classe, l'oeuvre » consacrée cette année à Balzac. Ils ont peint le portrait de Balzac, et ont réalisé une sculpture en argile. Ces pièces seront exposés lors de la fête de l'école.

► Les CM1 de Mmes Nyambi et David ont participé à un projet théâtre : une présentation sera faite aux parents le soir de la fête de l'école, dans la grande garderie.

► Les CP de Mme Monjal et les CE de Mme Barsacq se sont rendus au Zoo de Beauval. Les enfants étaient ravis et ont pu apprécier cette année le téléphérique... Les CP ont également participé à une animation de la LPO dans le petit bois près de l'école, où ils ont mis en place des mangeoires et des nichoirs. Des panneaux explicatifs sur la faune et la flore du petit bois ont été installés ici. Le tout était très bien organisé.

► Les CM2 ont comme chaque année participé aux « rencontres autour de la danse ». Ils ont présenté leur chorégraphie aux parents au théâtre d'Amboise. Ils se sont rendus au collège aujourd'hui –même pour préparer leur prochaine rentrée.

► à venir:: Usépiades C2 le 28 juin ; ateliers sportifs le 5 juillet dans le cadre de « Bléré plage » pour les C3

6. APE : point sur la fête de l'école

► Mme Hémond donne quelques précisions sur l'organisation de la fête des écoles :

- tous les jeux seront gratuits
- les enfants pourront recevoir jusqu'à 3 petits cadeaux (pêche à la ligne)
- l'orchestre de Bléré viendra jouer pendant le repas
- le repas adulte a été légèrement augmenté pour compenser la gratuité des jeux
- les adultes qui installent le vendredi viendront manger au restaurant scolaire le vendredi midi
- le tirage de la tombola aura lieu à 21h

► Une AG aura lieu le 3 juillet pour renouveler le bureau.

7. Questions diverses

► M Bouvier demande la parole pour faire le point sur les différents investissements évoqués en cours d'année : la structure de l'école vient d'être commandée. Il faut un terrassement (un m3 de béton sous chaque pied, avec temps de séchage de 3 semaines) qui devrait avoir lieu en juillet par une entreprise extérieure. La table d'échec, les sèche-mains électriques, le mur d'escalade horizontal, dépendent du devis du terrassement pour la structure. Les filets obtenus par les délégués l'an passé devraient être installés sur le mur cet été, qui sera remaçoné. Le serveur prévu en salle informatique devrait être installé par la société Activ data.

La séance est levée à 20h

Signature de la présidente :

Signature des secrétaires :